



Les établissements de formation aux professions sociales en Limousin en 2008

Arlette Martin - Service statistiques et études



En 2008, le Limousin offrait 13 types de formation aux professions sociales, dont une nouvelle préparant au diplôme d'Etat d'assistant familial (DEAF).

L'ensemble de ces formations est réparti dans quatre établissements, tous implantés en Haute-Vienne.

En 2008, ils rassemblaient 838 élèves dont 381 nouveaux inscrits. 371 diplômés en sont sortis.

Ces formations sont très différentes les unes des autres, notamment en ce qui concerne le niveau de qualification requis à l'entrée ou la durée d'étude. Trois formations préparent à des diplômes de niveau V : aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale et assistant familial.

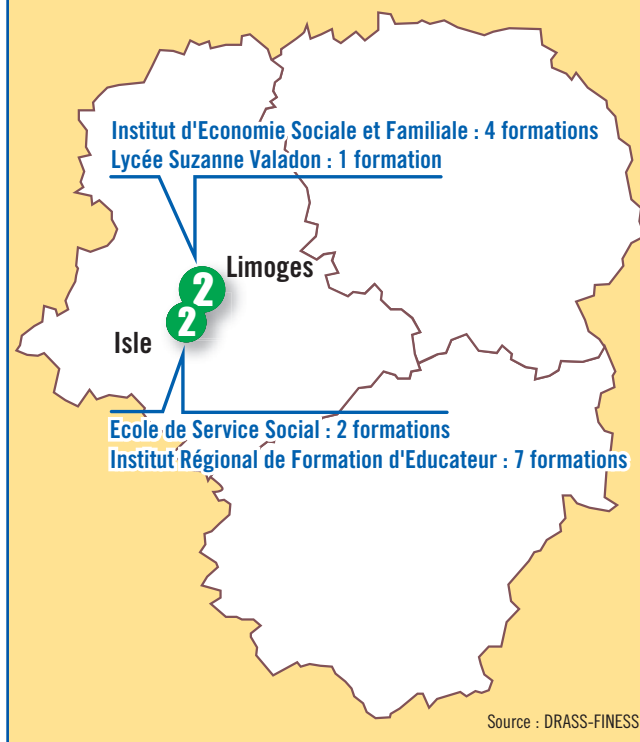
Deux préparent à des diplômes de niveau IV : moniteur éducateur et technicien d'intervention sociale et familiale.

Cinq préparent à des diplômes de niveau III : conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, éducateur technique spécialisé et éducateur spécialisé.

Deux préparent à des diplômes de niveau II : CAFERUIS et médiateur familial.

Et une formation prépare à un diplôme de niveau I : ingénieur social.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AUX PROFESSIONS SOCIALES EN LIMOUSIN EN 2008



Niveaux de formation : nomenclature couramment utilisée dans les milieux de formation et de l'enseignement.

- niveau V = niveau CAP, BEP
- niveau IV = niveau Bac

- niveau III = niveau Bac + 2
- niveau II = niveau Bac + 3 et 4

- niveau I = niveau Bac + 5 et au-delà

Les formations sociales en Limousin en 2008

Types de formations	Nombre d'établissements	Nombre d'étudiants	Part des filles	Nombre diplômes délivrés	Taux de réussite après formation uniquement
Conseillers en économie sociale et familiale	2	68	92 %	54	78 %
Assistants de service social	1	109	91 %	32	78 %
Educateurs spécialisés	1	136	71 %	42	95 %
Techniciens de l'intervention sociale et familiale	1	32	100 %	9	64 %
Educateurs pour jeunes enfants	1	83	95 %	26	85 %
Educateurs techniques spécialisés	1	14	14 %	2	100 %
Moniteurs éducateurs	1	82	69 %	35	95 %
Aides médico-psychologiques	1	174	79 %	90	90 %
Médiateurs familiaux	1	8	88 %	///	///
Fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	1	58	48 %	7	58 %
Ingénierie sociale (DEIS)	1	30	70 %	21	100 %
Auxiliaires de vie sociale (DEAVS)	1	29	93 %	53	67 %
Assistants familiaux (DEAF) (*)	1	15	87 %	///	///

(*) nouvelle formation en 2008

Source : DRASS du Limousin – Enquête Ecoles sociales 2008

● La formation des conseillers en économie sociale et familiale

En 2008, le Limousin disposait de deux établissements de formation, localisés à Limoges : l'Institut d'Économie Sociale et Familiale (IESF) et le Lycée Suzanne Valadon. Ils rassemblaient 68 étudiants dont 92 % de filles.

Pour accéder à cette formation, il faut être titulaire d'un BTS d'économie sociale et familiale.

Sur 204 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 68 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau III se fait par la voie initiale ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Une année d'études est nécessaire pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 54 nouveaux diplômes de conseillers en économie sociale et familiale (DECESF) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 78 %.

● La formation des assistants de service social

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement, implanté à Isle et dépendant de la Croix Rouge Française, pour cette formation. Il rassemblait 109 élèves dont 91 % de filles.

Pour accéder à cette formation, le baccalauréat est le diplôme minimum requis.

Sur 178 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 36 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau III se fait par la voie initiale ou par VAE. Trois années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 32 nouveaux diplômes d'assistants de service social (DEASS) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 78 %.

● La formation des éducateurs spécialisés

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement pour cette formation : l'Institut Régional de Formation d'Éducateur (IRFE) à Isle. Il rassemblait 136 élèves dont près de 71 % de filles.

Pour accéder à cette formation, le baccalauréat est le diplôme minimum requis.

Sur 314 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 47 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau III peut se faire en cours d'emploi ou par la voie initiale. Le diplôme est accessible par la VAE. Trois années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 42 nouveaux diplômes d'éducateurs spécialisés (DEES) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 95 %.

● La formation des techniciens de l'intervention sociale et familiale

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement pour cette formation : l'IESF à Limoges. Il rassemblait 32 élèves et tous étaient des filles.

Il n'y a pas de niveau minimum requis pour accéder à cette formation.

Sur 25 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 16 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau IV peut se faire en cours d'emploi ou par la voie initiale. Le diplôme est accessible par la VAE. Dix-huit mois d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 9 nouveaux diplômes de techniciens de l'intervention sociale et familiale (DETISF) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 64 %.



● La formation des éducateurs pour jeunes enfants

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement pour cette formation : l'IRFE à Isle. Il rassemblait 83 élèves dont 95 % de filles.

Pour accéder à cette formation, le baccalauréat est le diplôme minimum requis.

Sur 230 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 30 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau III se fait par la voie initiale ou par VAE. Trois années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 26 nouveaux diplômés d'éducateurs pour jeunes enfants (DEEJE) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 85 %.

● La formation des éducateurs techniques spécialisés

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement pour cette formation : l'IRFE à Isle. Il rassemblait 14 élèves, dont 2 filles.

Pour intégrer cette formation, il faut être titulaire soit :

- d'un diplôme de niveau IV de travail social ou paramédical,
- d'une attestation de formation de moniteur d'atelier,
- d'un diplôme de niveau IV du secteur technologique ou professionnel et justifier de 2 ans d'expérience professionnelle,
- d'un diplôme de niveau V du secteur technologique ou professionnel et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle,
- du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle.

Les 7 candidats qui ont passé les épreuves de sélection ont tous été admis en formation.

Cette formation de niveau III peut se faire par la voie initiale ou en cours d'emploi. Le diplôme est accessible par la VAE. Trois années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 2 nouveaux diplômés d'éducateurs techniques spécialisés (DEETS) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 100 %.

● La formation des moniteurs éducateurs

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement pour cette formation : l'IRFE à Isle. Il rassemblait 82 élèves dont 69 % de filles.

Il n'y a pas de niveau minimum requis pour accéder à cette formation.

Sur 293 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 39 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau IV peut se faire par la voie initiale ou en cours d'emploi. Le diplôme est accessible par la VAE. Deux années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 35 nouveaux certificats d'aptitude de moniteurs éducateurs (CAFME) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 95 %.

● La formation des aides médico-psychologiques

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement préparant à cette formation : l'IRFE à Isle. Il rassemblait 174 élèves dont 79 % de filles.

Il n'y a pas de niveau minimum requis pour accéder à cette formation.

Sur 120 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 87 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau V se fait soit par voie initiale, soit en cours d'emploi. Le diplôme est accessible par la VAE. Deux années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 90 nouveaux diplômés d'aides médico-psychologiques (DEAMP) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 90 %.

● La formation des médiateurs familiaux

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement préparant à cette formation : la Croix Rouge Française à Isle. Il rassemblait 8 élèves de première année dont 88 % de filles.

Pour accéder à cette formation, il faut être titulaire soit :

- d'un diplôme de travail social, d'un diplôme sanitaire ou paramédical au moins de niveau III,
- d'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques,
- d'un diplôme national au moins de niveau III et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Sur 19 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 10 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau II s'effectue uniquement en cours d'emploi. Le diplôme est accessible par la VAE. Deux années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme. Il y a une nouvelle promotion tous les 2 ans.

En 2008, il n'y a pas eu de nouveaux diplômés de médiateur familial (DEMF) ; ils seront délivrés en 2009.

● Le certificat d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement préparant à cette formation : l'IRFE à Isle. Il rassemblait 58 étudiants, dont 48 % de filles.

Pour intégrer cette formation, il faut :

- soit être titulaire d'un diplôme de travail social au moins de niveau III,
- soit d'un diplôme homologué ou inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II,
- soit d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de 2 ans d'expérience professionnelle,
- soit d'un diplôme correspondant à 2 ans d'études supérieures et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement,
- soit d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Sur 30 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 24 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau II peut s'effectuer en cours d'emploi ou par la voie initiale. Le diplôme est accessible par la VAE. Deux années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

En 2008, 7 nouveaux certificats d'aptitude (CAFERUIS) ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 58 %.



● La formation au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement préparant à cette nouvelle formation : l'IESF à Limoges, en partenariat avec l'Université (maîtrise AES). Elle rassemblait 30 étudiants, dont 70 % de filles.

Pour intégrer cette formation, il faut être titulaire soit :

- d'un diplôme au moins de niveau II relevant du code de l'action sociale et des familles (DEMF, CAFDES, CAFERIUS),
- d'un diplôme correspondant au moins à 5 ans d'études supérieures ou d'un diplôme homologué ou enregistré au RNCP au niveau I,
- d'un diplôme au moins de niveau III relevant du code de l'action sociale et des familles (DEASS, DEES, DEEJE, DEETS, DCESEF, DEFA) et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale,
- d'un diplôme au moins de niveau III relevant du code de la santé et justifier de 5 ans d'expérience dans le domaine de l'intervention sociale,
- d'un diplôme correspondant au moins à 3 ans d'études supérieures ou d'un diplôme homologué ou enregistré au RNCP au niveau II et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.
- soit appartenir au corps des directeurs ou éducateurs de la PJJ, au corps des directeurs, chefs de service ou conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'intervention sociale

Sur 25 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 20 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau I a débuté en 2007 et a remplacé le Diplôme supérieur en Travail Social (DSTS).

Il y a une nouvelle promotion tous les 3 ans. Trois années d'études sont nécessaires pour obtenir ce diplôme qui est également accessible par la VAE. En 2008, 21 nouveaux diplômes d'Etat d'ingénierie sociale ont été délivrés dans la région, soit un taux de réussite de 100 %.

● La formation des auxiliaires de vie sociale

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement préparant à cette formation : l'IESF à Limoges. Il rassemblait 29 élèves dont 93 % de filles. Il n'y a pas de niveau minimum requis pour accéder à cette formation.

Sur 42 candidats qui ont passé les épreuves de sélection, 22 ont été admis en formation.

Cette formation de niveau V se fait par la voie initiale ou en cours d'emploi. Le diplôme est accessible par la VAE. Une seule année d'études est nécessaire en formation initiale pour obtenir le DEAVS.

En 2008, 53 nouveaux diplômes (DEAVS) ont été délivrés dans la région. 37 ont été acquis en totalité par la VAE et 16 ont été acquis à l'issue d'un parcours de formation uniquement représentant un taux de réussite de 67 %.

● La formation au diplôme d'Etat d'assistant familial

En 2008, le Limousin disposait d'un seul établissement préparant à cette nouvelle formation : l'IRFE à Isle. Il rassemblait 15 étudiants, dont 87 % de filles.

Cette formation de niveau V se fait en alternance sur deux années. C'est une formation adaptée aux besoins spécifiques des enfants de 240 heures qui doit être suivie par tout assistant familial, dans un délai de trois ans après la signature du premier contrat de travail. Cette formation en alternance est dispensée sur une amplitude de 18 à 24 mois à un assistant familial agréé en situation d'emploi. Dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant, l'assistant familial doit suivre un stage préparatoire de 60 heures organisé par son employeur. Ce stage est orienté sur la découverte des institutions médico-sociales et des divers intervenants de l'accueil familial permanent.

Le diplôme est accessible par la VAE.

En 2008, il n'y a pas eu de nouveaux diplômes de médiateur familial (DEMF) ; ils seront délivrés en 2010.

Le service statistiques et études

de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales du Limousin

tient à remercier l'ensemble des établissements de formation aux professions sociales de la région qui ont répondu à l'enquête "Ecole-social 2008".